Martigny, lundi 25 septembre 1933. *73e année* *No 112.*

LE CONFÉDÉRÉ

ABONNEMENTS :
SUISSE : Un an . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 12.50
ÉTRANGER : Un an . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Compte de Chèques postaux : II c. 58
:-: Joindre 20 ct. en timbres poste :-:
à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :
Avenue de la Gare MARTIGNY Avenue des Acacias
TÉLÉPHONES : Rédaction No 31, Administration et Annonces No 2.52

ANNONCES — RÉCLAMES
le mm. ligne ou son espace — le mm. ligne 2 colonnes / 81 mm.
8 ct. Canton 20 ct.
10 ct. Suisse 30 ct.
10 ct. Etranger 30 ct.
Avis mortuaires (2 col.) 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c. 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

NOS ENQUÊTES EN ALLEMAGNE

Au camp de concentration de Dachau

Nous avons le plaisir de pouvoir publier le récit suivant d'un de nos amis politiques qui a pu visiter le camp de concentration de Dachau, en Bavière. Il intéressera sans doute vivement nos lecteurs. (Réd.)

On m'avait dit à la Maison Brune : Allez donc vous-même constater, de vos propres yeux, que tous les mensonges répandus en France, en Angleterre et en Amérique sur les prétendues atrocités perpétrées dans nos camps de concentration sont d'ignobles mensonges. Muni de la recommandation spéciale que nous allons vous remettre, vous n'aurez qu'à vous présenter au Dr Muller, *Oberinspektor* de la police politique. C'est à deux pas du dôme.

J'y suis allé.

Cette préfecture de police a déjà quelque chose de particulièrement sinistre, avec les voûtes surbaissées de ses longs corridors, l'air méfiant et féroce des policiers et des nazis qui hantent ces sombres couloirs, qui vous toisent et vous braquent comme de présumés malfaiteurs. Une inscription en marbre, sur la porte d'entrée, cherche d'ailleurs à convaincre le visiteur qu'il vaut mieux être en règle avec la loi que de suivre ses propres caprices. Malheureusement, ce précepte s'adresse à l'innombrable foule qui, ignorant profondément la loi, ne saurait songer à la contourner...

Me voici devant le bureau de M. l'*Oberinspektor*. Une chemise brune, pâle, armé, sournois, monte la garde devant le sanctuaire de la bureaucratie criminelle. Il consent, après avoir soigneusement vérifié mes papiers, à m'introduire auprès du *Herr Doktor* qui dirige les hostilités contre les ennemis convaincus ou simplement soupçonnés du IIIe Reich. Après nouvel examen des pièces et recommandations produites, j'obtiens un permis spécial de visiter le camp de concentration de Dachau. Ce permis est rigoureusement personnel et valable jusqu'à ce soir, à 16 heures.

Taxi. Dachau est un petit bourg moyenâgeux, situé à 17 kilomètres au nord-est de Munich. Il émerge à peine de la plaine, désespérément morne et plate, qui entoure à perte de vue la capitale bavaroise. Ce matin, la pluie attriste encore ce paysage consterné. Waterloo, Witzwil, Dachau, Belle-chasse, comme tout cela se ressemble !...

Après avoir contourné le bourg et avoir consulté au moins vingt personnes, mon chauffeur m'engage dans des chemins calamiteux. Quelques minutes durant, le taxi pataugе dans d'indescriptibles fondrières quand tout à coup vlan ! comme un soufflet bien appliqué, une première impression affreusement pénible vient me cogner le cœur : une trentaine de prisonniers, vêtus d'un uniforme gris clair, sont alignés devant un mur. Le groupe est encadré de nazis armés de fusils. Comme pour esquiver la douloureuse vision, notre voiture, embourbée, pirouette à droite et nous parvenons enfin devant l'unique porte, puissamment gardée, du cloître immense et silencieux. Car vraiment, l'aspect du camp dans lequel on me fait pénétrer évoque celui d'une chartreuse, mais d'une chartreuse profane, d'un monastère vierge de chapelles et dont les moines auraient perdu tout espoir dans les promesses supra-terrestres. Ici règne l'atmosphère trouble et fatale des prisons. On m'entraîne au bureau de la *Kommandantur* où le maître de ces lieux, après avoir procédé à une nouvelle et minutieuse vérification de mes papiers, m'explique, sur un ton de leçon apprise par cœur :

« Ce camp fut précédemment une vaste fabrique de munition, détruite en vertu du traité de Versailles. Nous n'avons ici que des détenus politiques. Notre but est de rééduquer les bons éléments et de les amener à collaborer de bon cœur au relèvement de la patrie. Actuellement, nous avons 2500 prisonniers, presque tous des communistes. Nous avons seulement (ce *seulement* est adorable) 80 juifs et 3 malades. Vous voyez que la proportion est bien faible... »

— Quelle statistique, grand Dieu ! pensais-je.

Il poursuivit : « On va vous conduire dans les cellules, les cuisines et les ateliers. Vous pourrez vous rendre compte que ces hommes sont très bien soignés et ne manquent de rien. Leurs gardiens, qui ont un service très astreignant, se plaignent même de subir un régime beaucoup moins enviable... »

On m'adjoint un cicerone, dans la personne d'un jeune gradé, qui revêt une pèlerine de caoutchouc, car la pluie s'obstine à tomber, aussi odieuse que le lieu sur lequel elle s'acharne. En route, tandis que nous croisons des groupes d'uniformes gris, solidement encadrés, mon compagnon me déclare : « Les prisonniers qui ont une bonne conduite sont parfaitement bien traités. Ceux qui résistent en subissent évidemment les conséquences. Ainsi, hier, un juif qui avait insulté des gardiens a reçu naturellement quelques gifles... »

Nous arrivons à l'enceinte du camp de concentration proprement dit. Elle est ceinturée d'un haut mur circulaire, flanqué, à intervalles réguliers, de tourelles en maçonnerie. Ces tourelles sont elles-mêmes trouées de meurtrières, d'où pointent des mitrailleuses, prêtes jour et nuit à massacrer qui tenterait de s'enfuir. Pour corser cette défense, on a encerclé les casemates d'une épaisse couronne de fils de fer barbelés, dans lesquels — la nuit seulement — on déclanche un puissant courant électrique. En outre, des sirènes automatiques, placées un peu partout, dénonceraient sans pitié la tentative d'un imprudent. En vérité, ces malheureux n'ont plus qu'à faire leur poing dans leur poche.

Et voici les cuisines, où quelques détenus épluchent des choux rouges et remuent, dans de vastes chaudières, un brouet gluant. Plus loin, le réfectoire, à cette heure vide, aux angles duquel on a placé des hauts-parleurs. Mon officier est très fier de cette trouvaille humanitaire : « Vous voyez, ils ont même de la musique ! » (Sans doute leur serine-t-on à journées faites le *Deutschland über alles !)* Mais un détail, inepte celui-là : des personnalités du monde juif d'Allemagne sont caricaturées sur les murs blanchis à la chaux ; lourdes plaisanteries, qui ne ridiculisent que leurs auteurs (humoristes sur ordre, assurément). Même Rathenau, le grand Rathenau, un des pionniers les plus lucides du redressement de la patrie effondrée, est là, ricanant d'un air idiot. Je songe aux quatre-vingt israélites, nos frères en humanité, qui, chaque jour, doivent subir en silence cet outrage abominable...

Nous voici maintenant au seuil des casemates où grouille, sous la menace constante des mitrailleuses, les damnés de la terre. Ils sont là en tas, pêle-mêle : jeunes et vieux, brutes et intellectuels, bandits et honnêtes gens. Ils sont entassés, au petit bonheur, dans des locaux de fortune. Leurs couchettes étroites se blottissent et se superposent, comme dans les bagnes itinérants. L'uniforme gris clair ne parvient pas à supprimer les grands signes indélébiles. Il y a des yeux ternes, dans des visages éteints, des regards nostalgiques et profonds, des yeux où luit la flamme invinciblement limpide de l'intelligence, des yeux où flamboie la fureur de ceux qui crurent, comme Staline ou Hitler, à leur mission terrestre, et qui ont lamentablement raté... Il y a ceux qui souffrent, à chaque heure de la journée, d'une indicible torture morale, il y a ceux qui, sagement, s'efforcent d'oublier et il y a ceux, les plus heureux — ou les moins malheureux — qui ne sentent rien, ou presque rien. L'expression résignée, sournoise ou froide et claire des physionomies décèle ceux qui, las de souffrir, « s'amenderont », ceux qui simuleront le repentir et ceux qui préféreront sacrifier leur liberté à leurs convictions et qui essayeront de se consoler, comme Madame Roland, en se disant que la seule vraie liberté est celle de l'âme. (Quelle atrocité, pourtant, que de perdre celle du corps !) On devine les purs et les impurs, on flaire les « bons » et les « mauvais » éléments, on fait le départ entre les irréductibles et les futurs convertis, entre les dociles et les insoumis, entre les réconciliés de demain et les éternels révoltés. Il y a aussi, à côté de figures patibulaires ou simiesques, de célestes visages, aux yeux d'azur, couronnés de cheveux dorés, qu'une évidente pureté d'origine aryenne n'a pas suffi à préserver...

Naturellement, il faudrait avoir le loisir de s'entretenir sans témoins, non pas avec les quelques centaines de basses crapules qui forment la majorité de cette pitoyable agglomération, mais avec les honnêtes gens, avec les victimes d'une conviction sincère, avec ceux dont le cœur et l'esprit sont journellement soumis à la plus horrible et à la plus injuste des tortures. Ce jeune, dissimulé derrière les couchettes, est par exemple intéressant. Un beau gars de 22 ou 23 ans, au profil régulier et délicat, dont les grands yeux bleus, d'acier, étincèlent d'une haine magnifique. Oh ! celui-là, si je pouvais l'interroger librement, de quelle implacable rancœur, de quelle fureur farouche n'exploserait-il pas ! Toute cette rage concentrée et contenue fulgure dans son regard, comme des lames d'acier trempé.

Que la terreur doive régner dans ces santines, je puis m'en rendre compte à l'expression d'angoisse furtive avec laquelle, lorsque nous nous présentons, les chefs de chambres lancent un bref avertissement qui ressemble étrangement à un cri d'alarme ; j'ai pu le ressentir aussi aux gestes d'automates terrifiés avec lesquels se dressent et se figent leurs camarades. Et sans doute se savent-ils épiés, espionnés et dénoncés non seulement par les gardes-chiourme costumés en nazis qui montent la garde autour de leurs bicoques, mais encore — pouah ! — par ceux de leurs compagnons d'infortune toujours prêts à acheter, par d'immondes mouchardages, leur libération anticipée.

Nous sortons. Sur la place, un gardien vaguement gradé pousse un cri bref ; un tout jeune prisonnier se précipite, apeuré, et prend la position, en tremblant. L'autre l'interpelle avec une grossièreté rauque. Va-t-il le frapper ? Mon mentor, visiblement gêné de cette scène intempestive, presse le pas et m'entraîne vers les infirmeries. La statistique du Commandant est exacte : trois malades, aux visages creusés, au teint hâve, aux yeux injectés d'un opaque désespoir. L'un d'eux est secoué de tremblements nerveux. Nous fuyons cette écœurante vision.

Les ateliers de menuiserie, de serrurerie, de mécanique, où les prisonniers « spécialisés » s'adonnent aux travaux de leur profession, laissent une impression moins pénible. On sent ici comme une détente. Ces reclus parviennent à oublier, durant quelques heures, grâce au labeur familier, l'ingratitude du destin.

« Vous constatez, me dit mon cicerone galonné, que nos prisonniers jouissent d'un régime tout à fait supportable. Ils sont astreints au travail de 7 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir. Le reste du temps, ils sont « libres ». Ils peuvent faire du sport, lire, chanter, correspondre avec leurs familles. Nos chefs ont bien l'intention de prolonger ce régime, sans quoi ils n'auraient pas ordonné toutes ces installations coûteuses. Remarquez que presque chaque jour, nous relâchons une vingtaine de détenus, choisis parmi les bons éléments, amendés. Mais il est aussi vrai que nous recevons chaque jour une vingtaine de pensionnaires nouveaux... »

— Le plus dur, fais-je remarquer, est évidemment d'être ainsi privé de sa liberté sans jugement régulier des tribunaux ordinaires, sans droit de recours possible. Et, pour la plupart, sans avoir commis ni crime, ni délit...

— A temps exceptionnel, mesures exceptionnelles. Nous sommes obligés de nous défendre contre les ennemis du régime et de la patrie. Et me désignant un prisonnier dont l'infâme livrée ne parvient pas à altérer la délicatesse des traits et l'air de fine distinction : Voyez, par exemple, celui-ci. C'est un professeur de gymnase, que la police auxiliaire a surpris au moment où, dans une réunion clandestine, il cherchait à convertir des jeunes gens aux doctrines marxistes. Amené au camp de concentration, il pleurait comme un enfant. C'est fort regrettable pour lui, mais nous devons être impitoyables avec ces gens-là.

— Savez-vous, lui dis-je, que dans mon pays, si l'on devait enfermer dans un camp de concentration tous ceux qui se permettent de professer des opinions particulières, il faudrait emprisonner presque tout le monde !...

Il a à peine souri.

A ce moment, d'ailleurs, les trente prisonniers que j'avais vus, à mon arrivée, alignés contre un mur, rentrent en chantant à tue-tête. Chantaient-ils *sur ordre ?* Je ne le saurai jamais...

Un de leurs gardiens, qui a surpris peut-être mon étonnement, me récite à son tour une leçon bien apprise : *Ils* sont beaucoup mieux que nous ; mieux nourris, mieux logés, plus « libres » !

J'avoue ne pas avoir de peine à le croire, en observant la gueule blafarde, défoncée, sinistre du pauvre diable. Je voudrais pourtant lui expliquer la fable du chien et du loup, de ce loup qui préférait mourir de faim, plutôt que d'aliéner une parcelle de sa liberté. Mais à quoi bon ! Il ne comprendrait pas. On voit bien que ces malheureux sont choisis dans le rebut, prêt aux plus basses besognes pour obtenir un morceau de pain.

Maintenant, mon « contrôle » est terminé. J'en ai assez vu et ce n'est pas une hallucination. On vient de me donner en spectacle, comme une scène de vaudeville, un des scandales les plus écœurants de cet abject XXe siècle, petit-fils de la grande Révolution.

Mon « Führer » prend congé cérémonieusement :

— Vous voyez que...

— Oui, oui, certainement...

J'ai des nausées. Fichons-le-camp, dis-je à mon chauffeur de taxi, qui me répond, avec une lueur de fierté dans le regard :

— Chez nous, maintenant, c'est comme ça !

* * *

Dans le wagon-restaurant du rapide Munich-Calais Maritime, tandis que nous dégustons un savoureux filet de sandre, je confie une partie de mes impressions à mon voisin, un ancien officier, au crâne tondu et au visage rituellement balafré, qui eut le bras gauche emporté au Chemin des Dames.

— Ces cochons-là, me répondit-il, on n'est cent fois pas assez dur avec eux. Ils faisaient le jeu de la France, en sabotant l'œuvre de réveil national. La prochaine fois, il faudra les mettre en toute première ligne, avec les forçats !

P. Bise.

Précisons les idées qui sont dans l'air et qui inspirent les différents mouvements de réforme

En vue de soustraire les deniers publics au gaspillage, M. André Tardieu a étudié de quelle manière il faudrait modifier la Constitution française pour que Messieurs les députés ne puissent plus puiser dans le budget, sur lequel ils doivent veiller, car, du comptoir, du champ, du bureau, de l'atelier monte le même cri de colère contre l'évaporation des deniers publics et l'excès des impôts. C'est, nous le savons, une plaie qui saigne aussi la Confédération helvétique. Cette dernière dépense, en effet, près d'un million et demi par jour, alors qu'en 1913-1914, elle se tirait aisément d'affaire avec un total de dépenses d'une centaine de millions. Une réforme simple et juste s'offre à M. Tardieu : retirer aux députés le droit de proposer des dépenses et le réserver au gouvernement, à l'exécutif. Le mal, cela fait, dit-il, serait aux trois quarts guéri. Mais en France, comme en Suisse d'ailleurs, on ne peut guère s'imaginer qu'une telle réforme puisse être consentie. Ne violerait-elle pas les principes démocratiques et les libertés publiques ? Les ordres mendiants, pour s'en tenir à l'expression de M. Tardieu, protesteraient envers cet attentat des plus condamnables contre l'indépendance de la représentation nationale. Albert Thomas, ancien directeur du Bureau international du travail, à une époque où une telle proposition était discutée au Palais Bourbon (notre Conseil national, chez nous), s'écriait : « Ce serait une réglementation inadmissible dans un régime de libre discussion ». La démagogie marxiste, qui est une des causes principales du désordre et de la misère actuels, serait un peu compromise par cette mesure, qui, nous osons le croire, serait du goût de notre ministre des finances. Qu'en pense-t-il ? A notre avis, il nous semble que cette solution ne devrait être envisagée que comme moyen extrême. Nous admettons bien que le mal, par ce remède, serait aux trois quarts guéri. Que cette guérison viole les principes démocratiques et les libertés publiques, c'est possible. Et pourtant quelle fut en France, en Angleterre et ailleurs, l'origine des premières assemblées politiques ? Le désir de freiner les dépenses des gouvernements et de les obliger à solliciter les subsides nécessaires à leur existence. Quand ces assemblées se sont réunies, a-t-on vu leurs membres proposer des impôts ? Non. Nommés pour consentir des taxes, ils se sont gardés d'offrir ce qu'ils avaient pour mission de concéder. Les textes font foi.

L'Angleterre dès 1706 retira aux Communes le droit de proposer des dépenses. Le premier, ce pays s'aperçut que les députés, après avoir correctement rempli leur fonction initiale de défendre les payeurs contre le prince, risquaient comme le prince lui-même d'avoir des besoins d'argent. Ce n'est donc pas aujourd'hui que les députés satisfont les clientèles électorales d'où dépend la continuité du mandat, achètent la fidélité des forces individuelles ou collectives en puisant dans le budget, sur lequel ils doivent veiller. Alors ! Si l'on ne veut rien savoir de l'initiative de M. Tardieu, il faut que nos députés comprennent leur devoir et n'acceptent plus toutes les propositions que la démagogie marxiste met sur le tapis.

Louis-Joachim.

En lisant...

Lorsque le bon Pythagore eut découvert les admirables propriétés du triangle rectangle isocèle, il en fut si content qu'il sacrifia un bœuf à Jupiter. Et ses disciples le proclamèrent un homme divin.

Je ne sais si la *Patrie valaisanne* fera jamais un sacrifice, quel qu'il soit, depuis qu'elle a fait sa grande découverte, à savoir qu'on ne peut être bon libéral et bon catholique. Car pour être bon catholique, il faut penser comme la *Patrie valaisanne* sur des questions d'une importance capitale : l'école neutre, le mariage civil, la liberté de pensée, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et autres vérités révélées. C'est du moins ce qui ressort de ses différents points d'interrogation. Ce sont là des dogmes assez nouveaux, puisque tout le monde admet les vieux, qui ne sortent plus des écoles. Que pensez-vous du libéralisme, nous demande-t-elle encore, avec une pudeur effarouchée ?

Eh ! du libéralisme, nous pensons tout le bien possible et imaginable. Nous tenons même en grande estime la neutralité religieuse à l'école et nous ne cherchons nullement à envoyer l'officier d'état civil à tous les diables. La liberté de pensée, de croyances, les mêmes garanties légales octroyées à chaque religion, voilà des choses utiles dans un pays divisé de races et de confessions, et l'on apprécie ces principes qui sont de nature à faire régner la paix religieuse. Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, ou je n'y comprends plus rien.

Une question, par contre, est terriblement insidieuse. Que pensez-vous de l'égalité des religions, nous demande la *Patrie ?* A cela je reconnais qu'elle n'a pas su éviter le piège du Malin. Elle a été induite en tentation. Sinon elle ne livrerait pas une question toute théologique à la malignité de la polémique. J'aurais tort, après tout, de la prendre au sérieux. Il me faudrait entrer en lice, après avoir prisé, éternué, et déployé mon mouchoir à carreaux, comme la bannière de la controverse. Que pensez-vous de l'égalité des religions ? Eh ! qu'en sais-je ? Le saurais-je, en acquerrais-je plus de mérites ? Serais-je plus juste ? Meilleur citoyen, meilleur ceci, meilleur cela ? Remplirais-je plus consciencieusement mon bordereau d'impôt ?

Au risque de paraître un peu « vicaire savoyard », je dirai cependant à la *Patrie*, avec toutes sortes de ménagements, et en faisant la part du feu, pour lui être agréable, qu'après tout, le protestantisme ne nous est pas tellement inférieur qu'il faille dresser des barrières infranchissables entre les deux religions. Que la route qui va de Sierre à Bex, que je sache, est aplanie, et que l'on peut communément rencontrer dans le Lavaux des hommes comme nous, « à deux pieds, sans plumes », qui ont une âme et connaissent le même Dieu.

Z.

Cours de vinification. — (Comm.) Le Dépt de l'intérieur organisera vendredi prochain 29 septembre à l'école d'agriculture de Châteauneuf un cours de vinification ayant trait spécialement au traitement de la vendange et à la préparation de la cave. Ce cours sera donné par MM. Benvegnin et Piguet, chimistes à la station fédérale d'essais viticoles à Lausanne, et M. Delaloye, œnologue à l'école de Châteauneuf. Le programme définitif sera publié prochainement.

Les personnes qui désirent prendre part à ce cours et qui dîneront à l'école d'agriculture sont priées de s'inscrire au service cantonal de la viticulture, à Sion, jusqu'au 28 crt au plus tard.

Prière de se munir du matériel nécessaire pour prendre des notes.

29me assemblée générale des géomètres du registre foncier. — Cette assemblée a eu lieu samedi et dimanche. L'organisation en avait été confiée à une commission présidée par M. le lt.-col. Carrupt, qui s'est acquitté de cette tâche délicate à l'entière satisfaction des participants.

Samedi, dès 15 h. 30, les participants se rendirent par groupes dans les caves des divers marchands de vins. (MM. Spahr, Mce Gay, Bonvin, Gilliard, Varone, etc.) où ils dégustèrent les meilleurs crus ainsi que la viande séchée.

A 17 h. eut lieu l'assemblée à l'Hôtel de la Planta. M. Maye, géomètre, président de la section valaisanne, souhaite la bienvenue à ses collègues.

Après que l'ordre du jour statutaire eut été épuisé, M. Baltensperger, directeur du registre foncier fédéral, fit une conférence sur « les particularités du cadastre valaisan » et M. Zölly, chef de section du service topographique sur « les bases géodésiques de notre canton ».

A 20 h. 30, les participants (plus de 200) firent honneur au banquet servi à l'Hôtel de la Paix et entendirent des discours de M. Pitteloud au nom du Conseil d'Etat et de Werra, représentant la municipalité de Sion.

Un bal fort animé dura jusqu'à 4 h. du matin.

Dimanche à 10 h., à l'Hôtel de la Planta, le Dr Wuilloud, professeur au Polytechnicum, fit une une conférence spirituelle et fort applaudie sur l'origine des vins valaisans.

Des cars transportèrent ensuite nos hôtes dans le domaine de Balavaud ; l'apéritif y était offert par la maison Maye, à Riddes ; puis ce fut la visite du domaine de l'Etat au Grand-Brûlé, dégustations de raisins et de vins délicieux.

La raclette attendait les géomètres au Domaine de la Sarvaz dont le Dr Wuilloud fit les honneurs.

Une visite des caves Orsat termina cette journée. M. le conseiller national Crittin y prononça un discours fort spirituel.

Nos hôtes sont repartis enchantés de leur séjour en Valais et charmés par l'accueil simple mais cordial qu'ils y ont reçu.

Les autorités de surveillance du Cadastre à Sion. — (Comm.) En même temps que les géomètres suisses, les autorités fédérales et cantonales de cadastre sont les hôtes de Sion. Leur première assemblée eut lieu vendredi matin à l'Hôtel de la Planta, où M. Gossweiler, président de la société, a dit son plaisir de se retrouver en Valais. Ensuite, on entendit un intéressant exposé de M. Cardis, géomètre cantonal, sur les opérations cadastrales. Ce travail technique avait été minutieusement préparé. M. Cardis donna, tout d'abord, un aperçu historique de la question : Dès le dix-septième siècle, on fixa sur des registres les limites des terres, afin de procéder aux taxations des biens et d'établir ainsi les redevances fiscales. C'est en 1830 qu'apparaît le premier cadastre, mais ce ne fut que bien plus tard qu'on dressera les plans géométriques des territoires suivant une mesure uniforme.

Dès lors, on soumet au Grand Conseil plusieurs projets de lois afin de créer une cadastration générale en Valais. Malheureusement, cette initiative est vouée à des échecs successifs et jusqu'en 1912, la mensuration ne s'établira point sur des bases solides. A ce moment, l'idée enfin triomphe et bientôt est créé le premier registre foncier. Les travaux de triangulation ont commencé dans le canton en 1831 et ils ont servi à l'élaboration de la carte Dufour.

Le morcellement de la propriété est un grand mal difficile à combattre. M. Cardis cite un cas typique à ce sujet : à Ayent, un propriétaire possède 130 parcelles de terrain ! Cet état de choses rend la mensuration laborieuse et ne peut qu'élever les frais d'abornement. Il faut rechercher les causes de ce morcellement des terrains dans l'attachement du campagnard à sa terre et aussi dans le caractère nomade de certaines populations. Aussi le remaniement parcellaire sera-t-il lent, malgré l'esprit de progrès dont est animé la jeune génération et les subventions que l'on verse à cette œuvre. En plaine il sera plus aisé de le réaliser qu'à la montagne où cependant la construction de routes a facilité la tâche des géomètres.

M. Cardis n'en croit pas moins qu'ils souffriront du chômage. Toutefois, il tient à relever que le Dépt de l'intérieur vient d'élaborer un avant-projet de loi sur le remaniement parcellaire afin de remédier à une situation confuse. La réalisation de ce plan modèle aura, nous dit M. Cardis, les meilleures conséquences.

Après la séance, nos hôtes auxquels s'était joint M. le conseiller d'Etat Pitteloud, sont partis en cars pour Champex, à la recherche du soleil.

A. M.

La conférence

Les géomètres de tous les cantons, au nombre de 40, sont partis en autobus voir la plaine du Rhône et le vignoble de Sion. Ils visitèrent Châteauneuf, puis Saxon, où M. le président Fama souhaite la bienvenue aux autorités et aux géomètres et leur offre une collation fort bien accueillie par tous. Des explications sur la région furent exposées par MM. Fama et Juilland, géomètre officiel.

Après, départ pour Bovernier, Sembrancher, Orsières, et arrêt à Champex. M. Tissières, président d'Orsières, offre l'apéritif. Tous les convives firent ensuite honneur à un excellent repas servi à l'Hôtel des Alpes. Enfin départ pour Leytron et dégustation des vins de l'Etat, au domaine du Grand-Brûlé. M. le conseiller d'Etat Pitteloud tint à assurer les géomètres de la joie qu'il a ressentie en prenant part à la réunion, la première en Valais, d'une société qui rend de si précieux services.

Un tremblement de terre. — Cette nuit, vers minuit 55, les habitants de la région de l'Oberland bernois et du Haut-Valais ont été réveillés par une, disent les uns, plusieurs assez fortes secousses, disent les autres.

Ces secousses ont été accompagnées de bruits assez semblables à un roulement de tonnerre qui ont été perçus très nettement à Viège et à Brigue.

Mise au point. — On nous prie d'attirer l'attention de nos lecteurs et plus particulièrement des automobilistes, motocyclistes, cyclistes sur la déclaration qiu paraît en 3me page sous le même titre que ci-dessus et qui émane de la Cie d'assistance et de protection juridique pour les usagers de la route. (Comm.)

En souvenir du guide Franz Lochmatter. — Ce guide mourut au Weisshorn. On sait qu'il avait participé à plusieurs expéditions dans l'Himalaya avec M. Visser, explorateur hollandais, aujourd'hui consul de son pays en Inde. M. Visser a eu la louable intention de venir en aide à la veuve et aux orphelins de Lochmatter : il organise à Simla une conférence qui sera présidée par le gouverneur du Pendjab et à laquelle s'intéressent de hautes personnalités anglaises et hindoues, voire le maharajah de Patiala. Il s'agit de créer un fonds dont les ressources permettront de secourir la famille de Franz Lochmatter. M. Visser songe aussi à faire ériger un modeste monument sur la tombre du guide, à Saint-Nicolas.

Champéry. — *Promenade de la Société de Secours mutuels.* — Notre société de secours mutuels avait organisé pour dimanche dernier, jour du Jeûne fédéral, une course par les Portes du Soleil, Morgins, et retour par le Fayot sur Val d'Illiez et Champéry. Dimanche matin donc, une société de 48 participants où le sexe féminin était brillamment représenté partit par les Portes du Soleil par un temps favorable quoiqu'un peu couvert. Durant tout le trajet, le plus bel entrain et la plus franche gaieté ne cessèrent de régner. Et c'est un joyeux cortège conduit par un excellent accordéoniste qui, à une heure, fit son entrée à Morgins, où nous fîmes halte pour nous restaurer. Nous fûmes fort bien accueillis chez M. Defago, à la Pension de Morgins et les heures s'écoulèrent trop rapidement au milieu des rires, des chansons et des airs d'accordéon. Mentionnons en passant l'attitude étrange et le défaut de civilité, pour ne pas dire plus, de l'agent de police local à qui nous nous adressions pour une demande de renseignements. Avec des airs de matamore et de tranche montagne ce Monsieur déclara qu'il n'avait pas à nous répondre. Est-ce ainsi qu'un représentant de l'autorité doit recevoir des étrangers ? Sa réponse fut accueillie comme elle le méritait : par des rires et des huées. Ce petit incident n'empêcha pas la fête de continuer dans la meilleure atmosphère. Il était environ 5 h. lorsque nous reprîmes le chemin de Champéry par le Fayot. Un arrêt encore à Illiez où les amateurs de danse s'en donnèrent à cœur joie sous la conduite de notre brave accordéoniste. Et ce fut la rentrée, joyeuse toujours, chacun remportant de cette journée le meilleur souvenir.

Le Comité.

Instruction militaire préparatoire avec armes en Valais. — Bien que n'ayant eu qu'une dizaine de jours pour recruter des patrouilles, le comité cantonal valaisan n'a pas reculé devant les dépenses d'un déplacement à Morges et le peu de temps disponible pour l'entraînement. Il est arrivé à constituer 8 patrouilles.

M. le lt-colonel Thomas et tout son comité tinrent à encourager les participants en assistant soit à leur départ à Morges, soit à leur arrivée à Lausanne. Sur 192 inscriptions, 150 jeunes gens prirent le départ. Voici les principaux résultats valaisans : 11e Udriot, Val d'Illiez ; 19e Parvex Joseph, Collombey ; 38e Revaz Paul, Vernayaz ; 39e Joris George, St-Maurice ; 52e Brahier Jean, St-Maurice-Collège ; 63e Bochataz Armand, St-Mce Collège ; 83e Faibella, Vernayaz ; 89e Duroux, St-Maurice-ville ; le dernier Valaisan est 131e.

Contrairement à ce qui a paru dans les journaux de ce matin, la patrouille qui obtient le challenge du comité valaisan est celle de St-Maurice-Collège et non celle de St-Maurice-ville ; elle est composée de Brahier, Bochatay et Putallaz, chef.

La course de la Société coopérative de consommation à Chamoson. — Au nombre de 207, les coopérateurs de Chamoson partirent samedi matin en cars, pour la sortie organisée par leur comité. Ils visitèrent le moulin coopératif de Rivaz et firent un honneur au verre de l'amitié offert par l'administration ; puis la station viticole fédérale d'essais à Pully ; là ils se divisèrent en 2 groupes ; le 1er, sous la direction de M. Lavanchy, chef d'exploitation, visita les vignes, tandis que le second, sous la conduite de M. Aubert, admira le jardin fruitier.

Bientôt la cohorte repartit pour Lausanne qu'elle visita, puis, avant d'aller dîner au Comptoir elle s'arrêta chez M. Camille Maye, café du Pont Bessières, pour prendre l'apéritif.

Le banquet servi au restaurant du Comptoir fut fort apprécié et l'après-midi fut consacré à la visite des divers stands. A 18 h. 30, les participants se retrouvèrent à la sortie du Comptoir et à 19 h. ce fut le signal du retour ; une heure d'arrêt à Montreux pour souper et l'on arrive à Chamoson à 23 heures, où la population attendait.

Chacun gardera un excellent souvenir de cette promenade parfaitement organisée par le comité de la Société coopérative de consommation, qui mérite des félicitations.

Ce qu'a été la saison hôtelière. — La saison hôtelière, qui vient de prendre fin en Valais, a été bien meilleure que celle de l'année dernière, sans atteindre cependant celle de 1931 et surtout celle de 1929.

Mais c'est tout de même un renouveau appréciable puisque nous avons compté cette saison 51.740 étrangers dans nos hôtels, contre 45.664 en 1932.

Tombé d'un mulet. — Au moment où M. César Ruff, conducteur postal à Saas-Fée, enfourchait son mulet, ce dernier fit un saut de côté et projeta son cavalier sur le sol. M. Ruff a été transporté dans un était inquiétant à l'Hôpital de Brigue ; il se plaint de douleurs à la nuque.

CHRONIQUE MONTHEYSANNE

Cercle libéral-radical

Ouverture des locaux : jours ouvrables de 17 h. à 23 h. ; samedis de 12 h. 30 à 24 h. ; jours fériés de 10 h. 30 à 23 h.

Bibliothèque. — M. Georges Clausen, bibliothécaire, est à la disposition du public tous les lundis de 18 h. 30 à 20 h. Les autres jours prière de s'adresser à son domicile situé au-dessus des locaux du Cercle. Plus de 200 volumes forment actuellement la bibliothèque du Cercle. Une modeste finance de 0,10 fr. par volume est perçue. Nous engageons vivement les membres du parti radical à s'approvisionner à la bibliothèque du parti. Le catalogue est à leur disposition au Cercle.

Rappelons que celui-ci se trouve placé dans les anciens locaux de la banque Exhenry, avenue de la Gare.

MARTIGNY

Groupe pour les intérêts féminins

(Comm.) Le bel été ensoleillé, qui a suspendu nos réunions, est bien révolu. Et si pour tous c'est la rentrée avec toute ce qu'elle comporte de réadaptations, parfois épineuses, de préoccupations délaissées qu'il faut remettre à l'ordre du jour, pour nous aussi, Mesdames, c'est le moment de reprendre notre activité.

Car, pendant qu'on songeait surtout à jouir des vacances, les projets à peine ébauchés ont doucement mûri. Ils sont devenus des réalisations qui s'imposent à nos énergies retrempées. La réunion de demain, que le comité vous prie instamment de ne pas manquer, a pour but spécial de vous mettre en face d'une tâche à accomplir. La femme étant par essence un être enclin à soulager les misères et à venir en aide à autrui, notre présidente ne doute pas du succès que remportera son appel aux bonnes volontés. Il s'agit, du reste, de soutenir une œuvre féminine entre toutes : l'organisation de la Pouponnière de Martigny qu'a si habilement et si opportunément entreprise la direction de notre Hôpital.

C'est donc sous le signe de l'entr'aide, cette entr'aide largement inscrite à notre programme, que va débuter notre deuxième année d'activité. Fasse le ciel que celle-ci s'en trouve bénie et couronnée de succès.

D. P.

Un beau dimanche d'automne

Nous avons joui, hier, d'une très belle journée d'automne. A Martigny-Bourg, la « St-Michel » a été fêtée dans l'allégresse générale. A 6 heures, la diane fut sonnée. A 11 h., après l'office divin, la Fanfare municipale donna un concert-apéritif très goûté, sous la direction de M. L. Nicolay. A 14 h., nouveau cortège et ouverture de la fête champêtre sur le « Pré-de-Foire ». Le soir, ce fut la cohue. De tous les environs on était venu pour la St-Michel. Le plus grand plancher de bal du Valais était encore trop petit pour contenir tous les fervents de la danse. Tard dans la nuit, malgré la fraîcheur, le bal se déroula aux sons d'un orchestre plein d'entrain, le *Cyclamen jazz*. Mme Virginie Favre, l'honorable doyenne de la commune, qui marche allègrement vers sa 101ème année, était de la fête.

Le thé-dansant organisé au Bar du Casino-Etoile a obtenu un très vif succès.

D.

Harmonie. — *Reprise des répétitions.*

Vendredi 29 septembre l'Harmonie reprendra ses répétitions. Tous les membres sont priés d'y assister, en vue de la fête des pupilles qui a lieu dimanche prochain. Présence rigoureusement indispensable.

Election à la Bâtiaz

Hier a eu lieu à La Bâtiaz l'élection d'un conseiller en remplacement de M. Fernand Wouilloz, décédé.

M. Jules Favre, socialiste, a été élu par 60 voix contre 37 à M. Robert Bossetti, conservateur.

Cours professionnels et des apprentis

Les apprentis-artisans de la région de Martigny sont informés que les inscriptions aux cours professionnels de l'exercice 1933-34 auront lieu à l'Hôtel Clerc, à Martigny-Ville, dans l'ordre suivant :

Pour les garçons : mardi le 3 octobre, de 16 h. 30 à 17 h. 30. Filles : mercredi 4 octobre à 9 heures.

La fréquentation régulière des cours professionnels est obligatoire pour tous les apprentis sans distinction de métiers. Les patrons sont tenus d'accorder aux apprentis le temps nécessaire à leur instruction professionnelle. Il est spécialement rappelé aux patrons et aux apprentis que les *dispositions pénales de l'art. 57* de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle qui prévoit des amendes de *5 à 500 fr.* en cas d'absence ou de non observation de la dite loi.

Le règlement des cours sera remis à chaque apprenti le jour de l'inscription.

La Commission des cours.

SUISSE

Les comptes de la Confédération

Le bilan général des comptes de l'administration fédérale arrêtés au 31 août 1933 présentent aux recettes 232,101,169 fr. et aux dépenses 236 millions 352.228 fr. contre 233.743.710 fr. de recettes et 212.256.454 fr. de dépenses au 31 août 1932. L'excédent des dépenses au 31 août 1933 est par conséquent de 4.251.058 fr., tandis qu'à fin août 1932, c'était un excédent des recettes de 21 millions 487.255 fr. qui avait été enregistré. La moins-value de cette année est donc par rapport à l'année écoulée de 25.738.314 fr.

Nos pourparlers avec Berlin

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a examiné en détail le résultat des pourparlers qui ont eu lieu à Berlin la semaine dernière entre M. le ministre Stucki et les représentants du gouvernement allemand et de la Reichsbank. Il a décidé d'approuver les accords qui sont intervenus et de les prendre comme point de départ des futures négociations qui s'engageront sur une base plus étendue. Il espère que dans les différentes et importantes questions concernant l'échange de marchandises, le tourisme et le mouvement des capitaux, on arrivera à une entente dont la Suisse, elle aussi, puisse s'accommoder.

Un arrangement de principe est intervenu au sujet des intérêts des capitaux suisses en Allemagne: un transfert de 100 % est assuré aux porteurs suisses des « scrips » prévus, certaines possibilités qui existent en Suisse actuellement pour l'achat des marchandises allemandes ayant pu être mises au service de cette réglementation.

En ce qui concerne le tourisme, le gouvernement allemand s'est une fois encore déclaré prêt à ne rien négliger pour exécuter loyalement l'arrangement relatif au tourisme. Enfin, on a admis de part et d'autre que les négociations qui s'ouvriront bientôt devront avoir aussi pour objet de compléter l'accord économique du 5 novembre 1932 et tendre notamment à éliminer les fâcheuses conséquences qu'entraînent pour les exportations suisses certaines augmentations des droits de douane décrétées depuis lors par l'Allemagne.

Incident de frontière à Bâle

Dans la nuit de samedi à dimanche, des membres des détachements d'assaut nationaux-socialistes ont causé un incident de frontière à Otterbach, près du passage de la frontière Weil-Leopoldshöhe. Une automobile dans laquelle avaient pris place 3 ressortissants allemands, venant de Suisse, voulut franchir la frontière. A ce moment quelques difficultés furent faites aux occupants de la voiture et une automobile transportant dix membres des détachements d'assaut, armés, arriva de la direction de Weil. Les trois civils prirent alors la fuite sur territoire suisse, mais furent poursuivis à travers la frontière, arrêtés en territoire suisse, maltraités puis entraînés en territoire allemand.

Le garde-frontière suisse, témoin de cet incident, et qui revolver au poing a voulu intervenir, a été immobilisé par les hitlériens.

Qu'attend-on pour renforcer nos postes et les armer plus sérieusement ? (Réd.)

Nouvelles du jour

En assurant son arme, il se tue.

A Rœthenbach (près de Signau), un agent de police cantonal a été tué dans l'exercice de ses fonctions. Avant d'opérer une arrestation dangereuse, le gendarme Zesiger avait armé son revolver. Après avoir exécuté cette tâche, l'agent revint à son poste où il voulut assurer son arme, mais un coup partit. L'agent fut atteint à la tête et tué sur le coup. Il laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

* * *

Elections zurichoises

Elections à la Municipalité, ont obtenu des voix : Dr Klœti, socialiste, 43,585 ; M. Baumann, soc., 40,117 ; M. Gschwend, soc., 39.629 ; M. Kaufmann, soc., 39.608 ; M. Briner, soc., 38.783 ; Dr Briner, démocrate, 33.465 ; M. Kruck, radical, 33.608 ; Dr Hefti, rad., 33.574 ; M. Sing, démocrate, 33.111 ; Dr Buomberger, chrétien-social, 33.074 et Dr Tobler, front national, 27.100.

D'après ces chiffres, les Drs Buomberger et Tobler ne sont pas élus.

Aux élections pour la présidence de la ville, M. Klœti a obtenu 40.352 voix, tandis que le Dr Briner n'a obtenu que 30.335 voix.

Dans la journée de samedi, de nombreuses bagarres ont éclaté entre « frontistes » et socialistes. On signale une trentaine de blessés.

LES SPORTS

CYCLISME

Le championnat valaisan individuel

Ce championnat s'est couru dimanche par un temps idéal. Bien avant l'heure, une foule d'admirateurs avait envahi l'emplacement du départ. Un à un, conduisant leurs machines soignées comme des bijoux, les coureurs se placent pour le départ. Une atmosphère de combativité plane sur ces athlètes prêts à tenter leur chance tout au long des 84 kilomètres du parcours.

Nous demandons aux routiers les plus côtés de l'Excelsior, club organisateur, leur opinion :

« Je me sens en bonne forme, nous dit Bollenrucher, mais la partie sera dure ; il y a ici des copains dangereux. Et ses regards se porte sur le groupe Antonioli, Lattion, Moulin, Vicquery, Collaud. »

Bien entendu Collaud a grande confiance en ses moyens. « Il faut craindre Bollenrucher, explique-t-il. Et puis... les autres aussi ! »

Le fait est que les amateurs alignés par la Pédale Sédunoise et le V.-C. Monthey présentent des mines éclatantes, avec ça un relief musculaire qui trahit des gaillards gonflés à l'hélium.

Un instant d'émotion : c'est le signal des départs. Par quelles transes vont désormais passer les partisans de chacun des lévriers lancés à toute allure sur la route, dans le seul but d'anéantir des kilomètres ? Maniées par des êtres aussi souples, les élégantes petites machines d'acier disparaissent bientôt dans la perspective du majestueux panorama qui s'offre à la vue, en cette belle matinée.

Indiquons les grandes lignes caractéristiques de l'épreuve : voici nos hommes partis à fond. Les juniors font preuve d'un entrain endiablé, tandis que les amateurs semblent se réserver. On arrive à Saxon où pénètre le premier junior Solioz, suivi à deux minutes par le peloton des amateurs conduit par Vicquery. Le sommet de la montée de Riddes est vaincu par Giroud. Au même moment, Tornay prend la tête de son groupe dont l'allure s'accentue. On passe du 36 à 50 kilomètres à l'heure. Rien de bien spécial à signaler, sinon, que les hommes du peloton amateur s'épient mutuellement, tant et si bien que c'est finalement le vétéran Lattion qui cueille la prime à l'entrée de Sion, talonné par les juniors Herbst, Tosetti, Arlettaz, Collaud.

Au retour de Sion, les premiers juniors détachés mènent bon train. Ils veulent maintenir la distance avec les amateurs, lesquels ne paraissent pas s'en soucier autrement. Debouts sur leur selle, ils discutent comme des sénateurs avec de grands gestes. Peu avant Riddes, personne ne veut mener le train. Ils y seraient encore si Moulin, en vrai sportif, n'avait tranché le différend en prenant courageusement le commandement du peloton dont l'allure aura désormais meilleure contenance.

Soudain, Tornay perd sa chaîne. Quelle poisse! Mais il a du cran à revendre, aussi, l'idée d'abandonner ne l'effleure même pas. Bollenrucher rentre à Vétroz, en tête des amateurs toujours compacts, à 40 à l'heure. On sent venir une réaction. En effet, plus loin nous notons du 50. Entraîné par Vicquery à la chasse aux juniors, lesquels en mettent comme des voleurs, le peloton fait plaisir à voir. Et puis, on sait qu'il y a une prime de passage à Martigny. Malheureusement, celle-ci est absorbée comme un insecte par Farquet, oiseau de la volée des juniors. Il laisse toutefois à Vicquery la gloire d'arriver premier des amateurs à Martigny.

Nous arrivons au tombeau des grimpeurs, La Rasse. Il n'est pas difficile de prévoir la dislocation qui va en résulter. Dressé sur ses ergots, Meyer, la révélation du jour, entreprend avec un brio impressionnant la terrible ascension et passe le sommet suivi de Collaud et Giroud. Les amateurs sont là. Vicquery, toujours resplendissant de forme, grimpe dans un style impeccable. Nous sommes en plein dans les phases décisives et certes émouvantes de l'épreuve. A la descente, Mathey et Piralla font une chute grave.

La lutte continue, acharnée. Meyer, toujours en tête, arrive au bas de la descente talonné par Collaud et Giroud. A Vernayaz, un fâcheux embouteillage d'autos et de motos les empêche de poursuivre le fuyard. Après Vernayaz, le junior Meyer est traqué par Vicquery et Antonioli. Suivent Collaud, Antonin, Giroud, Boissard, Moulin, Bollenrucher.

Dès lors, l'élan destructeur des hommes de tête provoquera un étirement définitif des pelotons. La bataille se poursuit encore avec quelques variantes, mais la décomposition s'accentuera jusqu'au sprint final, au cours duquel les Sédunois Vicquery et Meyer et le Montheysan Antonioli récolteront les fruits mérités de leurs magnifiques efforts. *Ch. Addy.*

Résultats : 1. Vicquery A., Pédale Sédunoise, en 2 h. 34 ; 2. Antonioli, Monthey ; 3. Meyer, P. S. ; 4. Antonin, P. S. ; 5. Giroud Mce, Pédale La Tour, Bâtiaz ; 6. Boissard, Monthey ; 7. Bortis, P. S. ; 8. Bianco, P. S. ; 9. Moulin, Pédale La Tour, Bâtiaz ; 10. Bollenrucher, V.-C. Excelsior ; 11. Collaud, V.-C. Excelsior ; 12. Farquet, Excelsior ; 13. Crivelli, P. S. ; 14. Bender, Excelsior ; 15. Solioz, P. S. ; 16. Herbst, P. S. ; 17. Payot, Excelsior ; 18. Fumeaux, P. S. ; 19. Abbet, Excelsior ; 20. Bertrand, Monthey ; 21. Bruttin, P. S. ; 22. Tornay, Excelsior ; 23. Lattion, Monthey ; 24. Gorret, Excelsior ; 25. Cretton Etienne, Bâtiaz ; 26. Cosetti F., Excelsior.

Inter-clubs : 1. Pédale Sédunoise, 8 points ; 2. V.-C. Monthey, 19 pts ; 3. Pédale La Tour, Bâtiaz, 24 pts ; 4. V.-C. Excelsior, Martigny-Bourg, 27 pts.

Les épreuves pédestres de Lausanne

Une victoire valaisanne

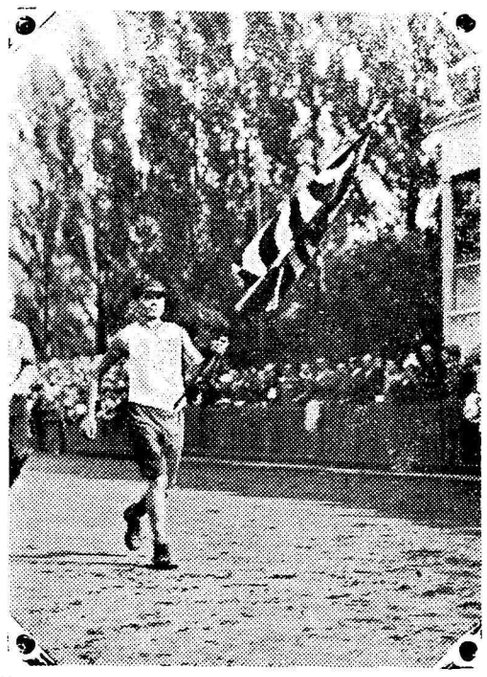

Carrupt, vainqueur du Tour du Lac, arrive au Stade (photo Joller, Lausanne)

Le Stade de Lausanne organisait samedi et dimanche le 4e tour du Léman et les épreuves annexes de marche et autres sports au profit du Don national.

Le départ du Tour du Lac fut donné samedi à 12 h. à Montbenon ; il y a 46 partants sur 71 inscrits. On constate d'absence de Jaquet, Marceau, Grosjean, etc. Deux Valaisans prennent le départ : Aimé Carrupt, de Chamoson, et Emile Nacht, de Saxon.

A Morges, 1er contrôle, Pittet est le 1er, Carrupt le 7me. A Nyon, Bryner passe le 1er, Jacot-Descombes est 3e ; Carrupt 4me. A Genève, pas de changement; Nacht de Saxon signe le 11me.

Dès lors c'est la nuit et les abandons se multiplient.

Le Lausannois Pittet arrive à Thonon à 23 h. 28' ; Carrupt est second à 23 h. 33', suivi par Jacot-Descombes. Entre Thonon et Evian, coup de théâtre : Carrupt passe premier et conservera cette place jusqu'à la fin de la course.

Jacot-Descombes, qui est en 3me position, est légèrement blessé par une automobile, ce qui le handicape sérieusement. A St-Gingolph, Carrupt signe à 3 h. 08 et commence à accélérer, alors que ses concurrents ralentissent un peu leur allure. Notre champion valaisan arrive à Monthey à 6 h. 5' 30" ; Jacot-Descombes suit à 7 h. 37' et Holzer à 7 h. 55'. Entre Bex et Aigle, Holzer devance Jacot-Descombes et gardera la seconde place.

A signaler que Carrupt n'a accepté ni massages ni autre ravitaillement que des raisins jusqu'à Vevey où cependant il se laisse masser en buvant le potage que lui apporta notre confrère M. Alexis Franc, de la *Feuille d'Avis de Monthey.*

Palmarès : 1. Aimé Carrupt, Chamoson, arrive à Vidy à 15 h. 33 '45", ayant effectué les 204 km. du Tour en 27 h. 33 min. 45 sec, soit à une moyenne horaire de 7 km. 50. (Le record de Linder n'est pas atteint). 2. Emile Holzer, Bienne, à 17 h. 17 min. 27 s. ; 3. César Boucherle, Stade Lausanne, à 18 h. 27 ; 4. Armand Pilet, Yverdon, à 19 h. 30 ; 5. Jacot-Descombes Hermann, Aigle, à 19 h. 41 min. 30 sec.

Il est bon de signaler ici que Carrupt a été suivi sur tout le parcours par des voitures remplies de Chamosards qui ont tenu à l'encourager et à le soigner. C'est là un acte de solidarité et de patriotisme qui mérite d'être relevé.

A l'arrivée à Vidy, Carrupt empoigne un drapeau valaisan et c'est en le brandissant fièrement qu'il fait le tour du Stade, aux applaudissements de la foule debout, tandis que la musique jouait le Cantique suisse. Peu après, il fait son tour d'honneur. Aimé Carrupt n'est pas un débutant ; en 1931 il était 22me de la course militaire de Martigny ; cette année il sortit 6me de l'Epreuve du Rhône.

S'il est arrivé fatigué, il a néanmoins fait une excellente impression. Toute la population valaisanne lui saura gré d'avoir fait triompher les couleurs de notre canton dans cette épreuve internationale.

Il nous reste à remercier M. Atlas, président de la commission de presse, qui avait organisé son service à la perfection, ainsi que les propriétaires de l'Hôtel du Mont-Blanc, à Morges, du Café des Marins, à Genève, de l'Hôtel de Nyon, l'Hôtel Victoria à Aigle, la Société de développement de Montreux, l'Hôtel Royal à Ouchy, qui reçurent aimablement les officiels et la presse ; n'oublions pas M. L.-Ch. Michaud, directeur du Bex-Gryon-Villars, qui, comme chaque année, nous offrit le petit déjeuner au Café restaurant Central à Bex.

Parlant à la presse, le colonel cdt de corps Guisan, qui est l'âme de ces manifestations, a relevé qu'elles développaient l'esprit de corps et de solidarité; il cita des exemples en signalant l'effort des Chamosard, des collègues du gendarme Jacot-Descombes, et des officiers et sous-officiers qui sont accourus encourager leurs camarades. *Mr.*

L'épreuve des moblots : Morges-Lausanne.

Cette épreuve, dotée d'une coupe offerte par *La Revue,* était ouverte à tous les participants aux cours préparatoires avec armes 1932 et 1933. Elle comportait un parcours de 15 km. Résultats :

1. Pittet Fernand, 1 h. 47' 55" ; 2. Goy Paul ; 3. Ferrero ; 4. Jaquier Jules ; 5. Jacot Gilbert ; 6. Fleury Arthur ; 7. Genevaz Emile ; 8. Berger Fernand, etc.

La première patrouille valaisanne est celle de St-Maurice-Collège qui gagne le challenge du comité cantonal valaisan.

Epreuve militaire Yverdon-Lausanne

(226 concurrents), résultats : 1. Tromp. Linder, fils du fameux pédestrian Jean Linder, en 5 h. 22'44" ; 2. Appté Cattin, à 20 minutes ; 3. garde-frontière Chabley ; 4. Appté Vienny ; 5. Garde Fonjallaz R. ; 6. Garde Guignard Ch. ; 7. Cpl Bonzel A. ; 8. Cpl de Bernardi ; 9. Car. Pilloud R. ; 10. Car. Voumard M.

Le sergent Gay René, de Martigny, termine 15e.

Classement inter-unités : 1. Garde-frontières VIe arrondissement, gagnent définitivement le challenge de la *Gazette de Lausanne ;* 2. Bat. fus. 18 ; 3. Bat. car. mont. 1 ; 4. Bat. fus. 17 ; 5. Groupe art. camp. 2.

Au Stade de Vidy

En attendant les arrivées des diverses épeuvres pédestres, les spectateurs assistèrent à un match de football-rugby dans lequel l'équipe de Pontarlier battit le Stade par 17 points à 9.

Puis eut lieu un match de football entre la 1re et la seconde division. Cette dernière équipe a réussi à l'emporter par 2 buts à 1.

A ce sujet une remarque : ne pourrait-on pas faire appel à quelques joueurs valaisans ; nous avons dans nos équipes des joueurs qui auraient certainement donné plus de satisfaction que l'un ou l'autre des sélectionnés d'hier.

Le retour au pays

Aimé Carrupt a été reconduit à son domicile dimanche soir, à 23 h., par M. Paul Boven, qui avait dirigé avec le plus grand dévouement les suiveurs de notre champion.

Il a été reçu par toute la population qui lui fit une chaude ovation. Très ému, il adressa quelques paroles de remerciements à ses combourgeois et s'en fut consoler sa maman qui, bien que très fière du succès de son fils, avait passé deux journées dans une profonde angoisse.

Les deux matches internationaux de football

Hier notre équipe nationale A a fait match nul avec la Yougoslavie, après une partie plutôt disputée et plus intéressante que celle du dimanche précédent contre la Hongrie. Il faut dire que notre onze avait été quelque peu remanié : on avait laissé de côté Imhof, jugé trop faible physiquement, et Trello Abegglen, hors de forme ; ces deux joueurs étaient remplacés par Bielser et Jaeggi, Gilardoni opérant centre-demi.

La première mi-temps est nulle, 0-0 ; au début de la reprise, les Yougoslaves attaquent ferme et obtiennent 2 buts ; est-ce l'effondrement de l'équipe helvète ? Non, les nôtres se reprennent bien et dominent. Par deux fois nous marquons et ainsi égalisons par Frigerio et Jaeggi.

L'équipe B recevait à Neuchâtel le Luxembourg, avec qui elle avait fait match nul la saison passée. Nos joueurs l'emportèrent par 1 but à zéro, but obtenu par notre avant-centre Sydler, de Cantonal. Chez les nôtres, on a beaucoup remraqué Schlegel, Meier, Siegrist de même que Sydler, Guerne et Aebi ; par contre, le capitaine Spiller n'est plus en forme et Hurbin a paru lent et lourd au centre-demi. Rahmen et Ruesch n'ont rien fait de bien brillant.

Le championnat suisse

En IIe ligue, Sion I a dû se rendre à Villeneuve y rencontrer la première équipe locale, toujours très dangereuse et coriace sur son terrain ; mais les Valaisans sont sortis de la bagarre avec une victoire bien méritée de 3 buts à 2. Sion occupe actuellement le 3e rang du classement de son groupe, derrière Montreux et Vevey ; Sion a 2 matches de gagné et 1 perdu.

En IIIe ligue, Monthey II a battu Aigle I 1 but à 0. A Viège, Martigny I a gagné aisément Viège I par 5 buts à 0, et prend ainsi la tête du groupe, avec 4 pts en 2 matches, ayant déjà battu Olympia de Vevey.

En IVe ligue, St-Maurice I et Montreux III font match nul, 3 à 3 ; Monthey III bat St-Gingolph I 1-0.

Au Stade de Martigny, Martigny II a battu Sion II 3 buts à 1, après une partie acharnée, mais d'un intérêt relatif, Martigny doit sa victoire grâce à l'excellente partie fournie par le kaeper Melega, les arrières Robert Vaudan et Jean Moret et le demi-centre Alf Rouiller ; en avant, on n'a pas brillé, mais on a eu au moins cet avantage de tenter souvent le but.

La famille de feu Maurice Savioz, à Saxon, ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Madame Marie-Zénobie SAVIOZ

née BENDER

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur et cousine.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon le 26 septembre, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire part.

Les enfants et petits-enfants de

Monsieur Louis BESSON

ancien receveur de l'Etat

prient toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand chagrin qui vient de les frapper, de recevoir l'expression de leurs sentiments de profonde reconnaissance.

Vevey, 23 septembre 1933.

Ne vous mariez pas !

sans avoir vu les alliances or 18 karats, de la Maison

Henri Moret, Martigny

BIJOUTERIE

A vendre

Vases de cave

de toutes contenances

neufs et d'occasion. Pompes à transvaser. Tonneaux à mousseux et à portette chez **L. Dondeynaz,** St Martin 25, **Lausanne** tél. 29.955.

LE DIGESTIF

FERNET-BRANCA

DE RENOMMÉE MONDIALE

MISE AU POINT

A nos assurés et au public en général

La société « Protekta » vient de répandre à profusion un prospectus et de faire paraître des annonces dans différents journaux concernant son activité. Cette société reproduit en particulier une lettre émanant du Bureau fédéral des Assurances à Berne, de laquelle il semble résulter que Protekta n'est pas astreinte à la surveillance légale de la Confédération comme sont astreintes les Compagnies d'assurances en Suisse.

Or, cette lettre est *tronquée,* et elle ne signifie pas du tout ce que Protekta veut lui faire dire. Nous vous donnons ci-après la *teneur intégrale,* de la dite lettre qui nous a été communiquée par le Bureau fédéral lui-même :

« Traduction de la lettre du 5 juillet du Bureau fédéral des Assurances à la Protekta :

« En possession de votre lettre du 30 du mois écoulé, » nous vous confirmons qu'une décision obligatoire de » l'autorité compétente en ce qui concerne l'obligation » de concession de votre compagnie, n'est pas intervenue jusqu'à ce jour et que votre compagnie n'a » pas été obligée jusqu'à présent de se soumettre à la » surveillance de la Confédération. Nous tenons cependant à ajouter immédiatement que, par jugement » de la section de droit administratif du Tribunal fédéral du 11 mai 1933, en ce qui concerne la SPA, » société pour la protection juridique des assurés, l'obligation de concession a été affirmée également pour » le cas où une société ne couvre que des frais de procès résultant de litiges d'assurance de droit civil. Même si l'activité de la compagnie se borne à la protection des assurés et ne s'étend pas à tous les usagers de la route, la couverture des frais de procès ne » lui sera permise qu'après avoir demandé la concession.

» *Il n'y a donc plus guère lieu de douter que l'obligation de concession sera également prononcée en ce qui concerne votre compagnie* pour autant qu'il est question de la couverture des frais de » procès. Si nous n'avons pas encore fait parvenir au » département compétent une proposition dans ce sens, » cela provient uniquement du fait que le jugement » motivé du Tribunal fédéral ne nous est pas encore » parvenue jusqu'à ce jour. Dès que ce sera le cas, nous » vous en donnerons connaissance et nous proposerons » au département de prendre également une décision » en ce qui concerne l'obligation de concession de votre » compagnie. »

Par jugement du 11 mai 1933, le Tribunal fédéral a affirmé l'obligation pour la société SPA à se soumettre à la surveillance fédérale. Protekta poursuivait exactement le même but que SPA ; il est certain que cette décision est applicable à Protekta et Protekta devra ou se concessionner, c'est-à-dire se soumettre à la surveillance fédérale ou cesser obligatoirement son activité.

Il appartiendra donc à Protekta de choisir l'une ou l'autre de ces solutions.

Nous attirons donc votre attention sur le fait que si Protekta décide de se concessionner, elle devra adapter son tarif, ses conditions générales, ses ressources financières, aux mêmes conditions qui sont imposées aux Compagnies concessionnées, soit CAP et DAS. On doit même admettre que les abonnés de Protekta auront le droit, pour ne pas dire l'obligation de résilier leur contrat avec Protekta pour la prochaine échéance de prime, sinon immédiatement.

Compagnie d'assistance et de protection juridique pour les usagers de la route S. A. C. A. P.

Agence générale du Valais : Max Rumpel, Sion.

QU'EST-CE QUE

„Prodal" ?

C'est la nouvelle

S.A. des Produits Alimentaires Martigny-Ville

Alimentation en tous genres, aux prix les plus avantageux. Faites un essai et vous resterez client de la maison.

REPRÉSENTANT :

Léon Schwitter, représentant, Saxon

ON DEMANDE

Bonne à tout faire

ayant déjà servi et sachant un peu cuire. Bons gages. Se présenter chez Mme Luyet, dentiste, Martigny.

On vendrait un superbe

Veau femelle

d'une bonne vache primée de la race tachetée. - **C. J. Buchi,** ferme de la Zouillaz, **Martigny.**

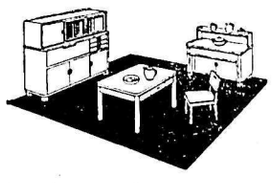

Les bons et beaux MEUBLES chez

A. ITEN

SION

Tout bois et toute essence

Docteur

Edouard SIERRO

spécialiste en chirurgie F. M. H.

reprend ses consultations le 28 septembre

SION, Av. du Midi

A vendre, à bas prix

3 Tonneaux

de 5-600 litres, en parfait état S'adr. Marcel Cheseaux, Saxon

A LOUER

Appartement

de 2 chambres, cuisine et cave. S'adresser à **Mme Adeline Closuit, Martigny-Bâtiaz**

On aimerait échanger de la

Confiture d'abricots pour du fromage

Demander l'adresse sous 15604 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Semences sélectionnées et triées
de 1re et de 2me géniture
FROMENT : variétés : Mont Calme XXII
Mont Calme 245
Bretonnières
Hongrois J
SEIGLE : variétés : Mont Calme
Fer (variété suédoise)
ECOLE CANTONALE d'AGRICULTURE de Châteauneuf

5% d'escompte

5% d'escompte

PAR LES

Timbres verts

Le Service d'Escompte Valaisan

qui groupe plus de 300 détaillants **est un facteur remarquable d'ordre et d'économie.**

C'est une œuvre sociale qui est appréciée chaque jour davantage. En examinant la question de près, chacun peut se rendre compte

QU'IL tend dans chaque famille à régler les dépenses d'après les recettes ;

Il lutte contre le crédit ;
Il encourage l'épargne ;
Il amène l'aisance dans les familles ;
Il favorise le consommateur aussi bien que le négociant.

Le Service d'Escompte a remboursé jusqu'à ce jour 120,000 carnets, soit

1 million 200 mille fr.

Cet appoint a été le bienvenu auprès des consommateurs ; c'est une ressource qui exerce une bienfaisante influence sur notre situation économique si critique à l'heure actuelle.

ACHETEZ donc au comptant pour bénéficier de tous ces avantages et ACCORDEZ la préférence pour tous vos achats aux Magasins qui délivrent les

Timbres-Escompte

Acheter des marchandises suisses et favoriser le commerce local, c'est lutter contre la crise.

„LA NEUCHATELOISE"
Compagnie Suisse d'Assurances Générales à
NEUCHATEL
Assurance **contre l'incendie** des bâtiments
Assurance **contre l'incendie** du mobilier
Assurance **contre le bris des glaces**
Agence Martigny et environs :
HENRI COUCHEPIN, AVOCAT ET NOTAIRE
Téléphone 61.235 **Martigny-Bourg**

BIERI ④

Dans cette maison on chauffe avec **ZENT**

Le chauffage central est pratique et agréable. Celui qui le possède ne peut plus s'en dispenser. Aujourd'hui chaque maison doit avoir le chauffage central, sans quoi elle est considérée comme démodée et a une moindre valeur. Il est plus facile de louer et de vendre une maison si elle possède le chauffage central, à condition toutefois que l'installation ait été exécutée avec du bon MATERIEL **ZENT.**

ZENT S. A. BERNE
OSTERMUNDIGEN

ON CHERCHE
comme domestique
Jeune Homme
sachant traire. - Faire offres à E. Brougan, St-Triphon-Gare, Vd

Apprenties couturières
DEMANDEES
JOSINE FROSSARD
Martigny — Miremont
Avenue du Bourg

A LOUER
Appartement
2 chambres, cuisine et cave.
S'adresser à Mme Adeline Closuit. Martigny-Bâtiaz.

A LOUER pour **1934** aux environs de **MARTIGNY**
Maison d'habitation
grange, écurie, 18.000 m. prés et champs avec arbres fruitiers.
Demander l'adresse sous 15575 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Banque Populaire Valaisanne, Sion
CAPITAL et RÉSERVES : Fr. 1.000.000.--
Obligations à terme
Carnets d'épargne Dépôts depuis 5 fr.
AUX MEILLEURES CONDITIONS

ARTHRITIQUES

SOIGNEZ VOS REINS !

Rares sont les personnes qui ne souffrent pas d'une affection arthritique, telle que maux de reins, névralgies, sciatique, rhumatisme aigu ou chronique, gravelle, coliques néphrétiques, goutte, migraine, vertiges, pression artérielle trop élevée, artériosclérose. Les Pilules Foster sont indiquées contre les affections arthritiques et les douleurs qui en résultent.

PILULES FOSTER
pour les Reins et la Vessie
Dans toutes les pharmacies : 2 francs la boîte, 3 fr. 75 la double-boîte. Concessionnaire pour la Suisse : J. C. Brandenburg van der Grouden, 60, Route de Lyon, Genève.

Radios
Phonoradios — Gramophones
DISQUES
H. Hallenbarter
Sion **Martigny-Ville**

Salamettis extra secs le kg. fr. 2.50
Viande séchée à manger crue le kg. fr. 3.—
Viande séchée et fumée à cuire le kg. fr. 1.—
Mortadelle de Bologne le kg. fr. 3.—
Graisse extra fine le kg, fr. 1.—
Salami Milan le kg. fr. 4.—
Saucisse ménage à cuire le kg. fr. 1.—
Cervelas la dz. fr. 1.80
Expédition soignée ½ port payé
Boucherie Chevaline
Tél. 61.278 - Martigny

A vendre
Pommes de terre de table et fourragères, carottes et oignons.
S'adresser **Domaine de la Sarvaz.** Tél. 62.389.

CAISSE D'ÉPARGNE
de la Féd. des Sociétés de S. M. du Valais
Fondée en 1876 **SAXON** Réserves fr. 452.000
Dépôts
4¼% à terme **4%**
sur carnets **3½%** avec garanties spéciales exigées par l'Etat.
Correspondants à Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

Pensionnat recommandé
Inter Silvas, Wangen sur Aar
Pensionnat de Jeunes Filles
Etude spéciale et très soignée des LANGUES ALLEMANDE et ANGLAISE
LATIN — ITALIEN — COMMERCE, etc.

Pour la rentrée du Collège
Complets marins - Pantalons golf - Chemises
Cravates - Pyjamas, chemises de nuit, etc.
Marchandise de choix et bon marché.
Timbres verts.
A la Ville de Lausanne S. A., St-Maurice

Etienne Bruttin
Docteur en droit
ouvrira le lundi 25 septembre son étude d'**Avocat** et **notaire**
à **SION,** Rue du Grand-Pont, maison de la Banque Bruttin & Cie, au 2me étage. **Téléphone 176.**

ECOLE
Lémania
LAUSANNE
Section Commerciale : le 12 octobre
commencent les nouveaux
COURS semestriels annuels et bisannuels
comprenant toutes les branches commerciales ainsi que les langues modernes
Diplôme commercial supérieur. Préparation approfondie et RAPIDE au BACCALAURÉAT COMMERCIAL

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS
en
COMBUSTIBLES
ANTHRACITE BELGE 1er choix
COKE RHUR tous calibres
COKE BELGE
BOULETS BELGES
HOUILLE pour restaurants et hôtels
BRIQUETTES UNION en paquets
demander offres à
H. & L. PIOTA
MARTIGNY **Tél. 61.228**

FEUILLETON DU « CONFEDERE » 9

ROMAN

Les Serments ont des Ailes...

par l'auteur de « AMITIE AMOUREUSE »

Ni le soir ni le lendemain elle ne reçut d'autre réponse. Un instant elle eut l'idée de s'adresser à son beau-frère pour le prier de chercher un professeur.

« Bah ! fit-elle, Georges est un vaincu de la vie, un éprouvé timide et sans énergie. Il aura honte de n'offrir que quatre francs, il n'osera même pas. Je veux m'habituer à n'avoir qu'un appui : ma volonté. Il doit bien exister dans la foule des jeunes travailleurs quelqu'un qui acceptera ce prix et remplira sa tâche en conscience. Qu'est-ce qu'un unique appel dans l'immensité d'une ville comme Paris ? Il faudra peut-être dix annonces pour trouver le maître dont l'enfant a besoin. Recommençons. »

Le surlendemain de la nouvelle insertion une lettre lui parvint qui lui plut par son écriture nerveuse, mais ordonnée. Le signataire, Michel Savines, annonçait sa visite pour le soir.

Celui-là donnait son adresse sans honte. Suzanne eut hâte d'être en présence de l'inconnu qui s'offrait dans des termes simples, mais dans lesquels sont imagination à elle se plut à voir du respect et comme l'intelligence de la situation.

Ce fut en effet un jeune homme très correct qui se présenta lorsque, tout émue, elle ouvrit la porte.

Dès qu'ils furent assis, Suzanne s'excusa de la modicité des honoraires qu'elle offrait. Toute rose d'embarras, les yeux baissés, jouant machinalement avec un bibelot pris sur une table à portée de sa main, elle s'expliqua en peu de mots, parla de l'enfant qu'il fallait instruire. Le jeune homme restait lui-même interdit sous le charme de cette timidité, de cette grâce, de toute la noblesse d'âme soupçonnée chez son interlocutrice, de sa franchise quand elle prononça :

— Moi-même, monsieur, je professe, et mes leçons me sont payées deux francs, c'est pourquoi je ne puis...

Un silence se fit qu'il ne songea pas à rompre, surpris et troublé qu'il était pas la séduction de la jeune fille.

Enfin il répondit :

— Mon Dieu ! madame, les conditions sont fixées ; n'y revenons pas. Vous les avez loyalement posées, et ma réponse à votre appel vous montre que je les accepte. Je venais vous apporter mes brevets, mes références, et vous dire que par circonstance favorable j'habite non loin d'ici, ce qui me permettra de n'être pas trop strict dans le temps que j'aurai à consacrer à mon petit élève.

En même temps il déplia et présenta ses diplômes de bachelier ès lettres et ès sciences. Ayant échoué aux examens de l'école normale, il préparait sa licence depuis deux ans et espérait l'obtenir à la prochaine session.

Suzanne qui, par une sorte d'instinct, continuait à se laisser appeler madame, jeta à peine un coup d'œil sur les papiers offerts et les rendit.

Il lui sembla que ce garçon ne pouvait pas tromper. Son regard, sa parole, tout en lui avait un accent de sincérité qui donnait confiance.

Elle dit :

— Eh bien ! monsieur, c'est entendu. Je pense que vous serez satisfait de mon neveu : il est intelligent et travailleur. Ah ! je serais trop heureuse s'il avait la santé !

Savines, touché de cet élan, assura avec confiance que l'enfant la recouvrerait. Il parla de l'empoisonnement des classes par l'air expiré, de l'hygiène, souveraine guérisseuse des êtres délicats, et tandis que Suzanne l'écoutait pensive et réconfortée en murmurant :

— Vraiment ?... monsieur, vraiment ?... Vous êtes sûr ?

Il s'étonna tout à coup de la subite chaleur qu'il mettait à affirmer une chose qu'il ignorait, d'ailleurs, parfaitement.

Cette pensée le fit s'interrompre pour demander :

— Puis-je voir mon futur élève, madame ?

Comme rappelée à la réalité, Suzanne s'écria :

— Certes, où ai-je la tête ? J'aurais dû vous le présenter tout de suite !

Et s'étant levée, elle alla chercher son neveu.

Ils reparurent bientôt dans l'encadrement de la porte. D'un geste plein de grâce maternelle, poussant doucement Gérald devant son futur maître, la jeune fille dit :

— Voici votre élève, monsieur.

Savines, frappé de la physionomie fine de Gérald, de son allure aristocratique qui répondait si bien à la distinction de sa tante, prit les deux petites mains de l'enfant et l'attirant à lui :

— Nous serons bons amis, j'espère ?

Gérald, perdant toute intimité, sourit, regarda alternativement Suzanne et l'étranger, puis balbutia :

— Je travaillerai bien, monsieur.

Alors Savines, l'ayant assis sur ses genoux, lui parla avec douceur et gaieté. Bientôt on convint des heures de leçons, et le jeune homme se retira.

— Te plaît-il, Gérald ? demanda Suzanne à l'enfant.

— Oh ! oui, tante, beaucoup.

Ce soir-là, pour la première fois depuis bien longtemps, Suzanne s'endormit dans un sourire.

V

— Pourquoi, monsieur, appelez-vous toujours ma tante : « madame » ? Elle n'est pas mariée...

Suzanne devint rose.

— Eh bien ! mon chéri, dit-elle, en voilà une question ?

— Il a raison de la faire, mademoiselle.

Et le professeur s'excusa, gêné aussi :

— Voyez-vous, mon petit Gérald, c'est que depuis trois semaines que je viens ici, je ne m'imaginais pas qu'une jeune fille pût vivre ainsi seule avec un enfant. J'ai sottement auguré que votre tante était veuve.

— *A priori*, mon rôle ne devait guère vous faire penser autre chose. Cela tient à ce que ma mère et ma sœur sont installées en Italie depuis plusieurs mois et ne songent pas encore au retour. Voilà le secret de notre isolement.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, d'avoir semblé vous interroger par ma réponse à Gérald, et de vous avoir affublée de ce titre de « madame ».

— Vous êtes tout pardonné. Votre erreur, très compréhensible, ne me déplaisait pas, d'ailleurs. Les jeunes filles aiment toujours qu'on les appelle « madame ». Cela semble nous investir d'une certaine autorité très appréciable !

Ils se souriaient, amusés de la méprise.

— Je ne voudrais cependant pas continuer, mademoiselle, d'autant plus que je suis ravi de...

— De quoi ?

— Oh ! rien...

Il y eut un court silence. Suzanne et Savines avaient détourné les yeux. Savines, avec une attention soutenue, les reporta sur le devoir que griffonnait Gérald ; Suzanne n'osa pas interrompre l'absorption du jeune maître par cette nouvelle interrogation qui lui venait aux lèvres :

— Que vouliez-vous dire tout à l'heure ?

La leçon s'achevait, et la jeune fille, attentive aux indications du professeur, oublia vite ce petit incident.

Bientôt Michel Savines se leva :

— Au revoir, Gérald, au revoir, mademoiselle : à lundi.

— Au revoir ! reprit Suzanne en lui serrant la main, et merci.

Elle le remerciait ainsi à chaque adieu, reconnaissante du temps qu'il consacrait sans compter à l'instruction de l'enfant. *(à suivre)*

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.